

ETUDE LINEAIRE N° 10 « FEMMES SOYEZ SOUMISES A VOS MARIS » - VOLTAIRE

— Il fallait que sa femme¹ fût une bien bonne créature : si j'avais été la femme d'un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays. Soyez soumises à vos maris! Encore s'il s'était contenté de dire : Soyez douces, complaisantes, attentives, économes, je dirais : voilà un homme qui sait vivre ; et pourquoi soumises, s'il vous plaît? Quand j'épousai M. de Grancey, nous nous promîmes d'être fidèles : je n'ai pas trop gardé ma parole, ni lui la sienne ; mais ni lui ni moi ne promîmes d'obéir. Sommes-nous donc des esclaves? N'est-ce pas assez qu'un homme, après m'avoir épousée, ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui quelquefois est mortelle ? N'est-ce pas assez que je mette au jour avec de très grandes douleurs un enfant qui pourra me plaider quand il sera majeur? Ne suffit-il pas que je sois sujette tous les mois à des incommodités très désagréables pour une femme de qualité, et que, pour comble, la suppression d'une de ces douze maladies par an soit capable de me donner la mort sans qu'on vienne me dire encore: Obéissez ? « Certainement la nature ne l'a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes ; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n'a pas prétendu que l'union formât un esclavage. Je me souviens bien que Molière a dit : Du côté de la barbe est la toute-puissance.² Mais voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître ! Quoi ! Parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude, qu'il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très humblement ? Je sais bien qu'en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité. Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, ils se vantent d'être plus capables de gouverner ; mais je leur montrerai des reines qui valent bien des rois.

Voltaire

1. La femme de Saint Paul celui qui a écrit « L'Épître aux Ephésiens » d'où est issu la fameuse phrase « Femmes, soyez soumises à vos maris »
2. Cf. *L'École des femmes* de Molière, acte III, scène 2 (1672)

INTRODUCTION

Publié dans les *Mélanges, Pamphlets et Oeuvres politiques* de Voltaire, ce texte s'inscrit dans la lignée des premières revendications formulées par les Précieuses au XVII^e siècle, notamment autour du droit des femmes à l'éducation, auquel un philosophe des « Lumières », tel Voltaire, ne pouvait pas rester indifférent. N'est-il pas lui-même un rebelle, en lutte contre les abus de la monarchie absolue,

et contre tous les excès du fanatisme religieux, comme le prouve son engagement en faveur de Calas, de Lally-Tollendal et de bien d'autres ?

De plus, en mondain qu'il est, Voltaire a fréquenté les salons, le plus souvent dirigés par des femmes lettrées et émancipées, et, à l'époque où il compose ce texte, exilé au château de Cirey, il partage la vie d'Emilie du Châtelet, modèle des femmes cultivées de son temps. Elle aurait pu, en effet, prononcer les propos que Voltaire prête à son personnage, la Maréchale de Grancey face à l'abbé de Châteauneuf, à partir de la citation de saint Paul, tirée de « l'Épître aux Ephésiens », qui lui sert de titre. Les deux protagonistes de ce dialogue fictif appartiennent au XVII^e siècle, l'une étant morte en 1694, l'autre en 1704, Voltaire disposait donc d'une totale liberté pour les faire s'affronter.

Problématique

Comment Voltaire défend-il les revendications des femmes contre les inégalités qu'elles subissent à travers le monologue de Madame de Grancey?

1er mouvement : plaider en faveur des femmes

2ème mouvement : plaider en faveur de l'égalité

1ER MOUVEMENT : PLAIDOYER EN FAVEUR DES FEMMES

— *Il fallait que sa femme¹ fût une bien bonne créature : si j'avais été la femme d'un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays.*

- On voit par cette prise de parole que Mme de Grancey est très investie en utilisant des modalisateurs comme l'emploi du pronom pers. de la première personne du sing.
- Mépris : « une bonne créature » n'emploie pas le mot « femme », adj « bonne » dans le sens d'obéissante
- Prop sub circ de condition « si » : se positionne en tant que femme de cet homme
- Expression populaire pour montrer son caractère voire son ascendant « je lui aurais fait voir du pays » (niveau de langage bas mais efficace montrer l'indignation, se positionne du côté des sentiments)

Soyez soumises à vos maris!

- Impératif du verbe « être soumis à » donc être dominé par, verbe transitif direct donc suivi du COI à vos maris (la soumission est présente même dans la forme verbale)

Encore s'il s'était contenté de dire : Soyez douces, complaisantes, attentives, économes, je dirais : voilà un homme qui sait vivre ; et pourquoi soumises, s'il vous plaît?

- Le verbe « se contenter » : euphémisme, suivi d'une accumulation d'adjectifs pouvant être acceptables pour Mme de Grancey (un peu cliché « douce » ; « complaisantes » « attentives » « économes ») toutefois si un mari peut demander ça. La femme peut attendre les mêmes qualités en retour. Pour Mme de Grancey cela relève de la bonne éducation, de valeurs partagées
- La conjonction de coordination « et » lui permet de revenir sur la question qui la choque « pourquoi soumises » : pour elle, ce n'est pas admissible de d'employer cet adjectif pour les femmes.
- Le « s'il vous plaît » s'adresse à l'abbé de Châteauneuf mais cette question est en fait une question de rhétorique qui va permettre à Mme de Grancey de développer ce qui constitue la nature même des femmes

Quand j'épousai M. de Grancey, nous nous promîmes d'être fidèles : je n'ai pas trop gardé ma parole, ni lui la sienne ; mais ni lui ni moi ne promîmes d'obéir.

- Ainsi revient-elle sur son expérience du mariage « quand j'épousai » toutefois ces propos sont délibérément provocateurs car elle affirme sans retenue que malgré les promesses de fidélité incarné par l'emploi du mode du subjonctif (mode de la volonté, comme du doute...); elle comme son mari ont fait preuve de libertinage. D'autant plus choquant qu'elle s'adresse à un abbé. On peut imaginer que derrière cette anecdote se cache Voltaire qui ironise sur la notion de fidélité dans le mariage.

Sommes-nous donc des esclaves?

- L'interrogation totale relève également de la provocation car elle appelle, de manière implicite, à une réponse négative. Personne ne se permettrait par la bienséance de répondre oui ! Comparez une femme à une esclave relève de l'insulte mais marque définitivement le lien de domination.

N'est-ce pas assez qu'un homme, après m'avoir épousée, ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui quelquefois est mortelle ? N'est-ce pas assez que je mette au jour avec de très grandes douleurs un enfant qui pourra me plaider quand il sera majeur? Ne suffit-il pas que je sois sujette tous les mois à des incommodités très désagréables pour une femme de qualité, et que, pour comble, la suppression d'une de ces douze maladies par an soit capable de me donner la mort sans qu'on vienne me dire encore: Obéissez ?

- Série de d'interro-négatives pour interpeler son interlocuteur « n'est-ce pas assez » (à deux reprises) ; « ne suffit-il pas » qui fonctionnent comme des marqueurs phatiques (qui maintient l'attention de l'interlocuteur
- Ironie de Voltaire mais aussi provocation par des périphrases « maladie de neuf mois » pour grossesse ; « incommodités » pour cycle menstruelle
- La nature même de la femme relève de la douleur comme l'indique le champ lexical de la souffrance « maladie, douleur, désagréable »
- Sa nature l'amène à être plus fragilisée. Elle cherche à être dans la persuasion en montrant que les femmes sont des victimes de par leur nature.
- Elle rappelle par ailleurs de manière anecdotique qu'elles n'ont pas accès à la sphère juridique avec l'évocation du verbe « plaider » par son enfant.
- Enfin, cette victimisation relève également de la provocation (car s'il est difficile d'en parler aujourd'hui) que dire à cette époque où l'art de langage prévaut. Ce ne sont pas les périphrases qui amènent à sourire qui peuvent servir d'euphémisme et le propos est volontairement choquant.

« Certainement la nature ne l'a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes ; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n'a pas prétendu que l'union formât un esclavage.

- Ainsi confirme-t-elle que la nature l'a voulu ainsi avec l'adverbe « certainement »
- La phrase négative n'apporte pas de réponse à la différence entre les sexes
- Elle reconnaît la différence mais comme O. de Gouges (et comme le prône le siècle des Lumières) il s'agit d'une complémentarité, d'une harmonie comme le montre le participe présent « rendant nécessaires ». L'emploi du pronom « nous » renforce l'idée d'union
- Si la nature ne « dit » pas pourquoi cette différence, l'ironie est de mise car elle ne « prétend » pas non plus que le terme « union » amène à un esclavage des femmes.
- Ainsi, reprend-elle par ce terme « esclavage » l'idée déjà évoquée de soumission mais du côté de la nature

*Je me souviens bien que Molière a dit :
Du côté de la barbe est la toute-puissance.²*

Mais voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître ! Quoi ! Parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude, qu'il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très humblement ?

- argument d'autorité mais détourné car il s'agit de montrer l'inverse ici. De même que chez Molière cette réplique était déjà connotée de manière ironique
- Toujours de manière provocante et légère, il marque la différence des femmes et des hommes par le poil !
- Subjonctif qui indique encore la volonté « que j'aie un maître »
- L'adjectif « plaisante » invalide complètement l'argument
- On remarquera la ponctuation expressive ainsi que l'interjection « quoi » qui montrent une fois de plus l'indignation de Mme de Grancey (qui étouffe de colère)

- La proposition subordonnée de cause « parce que » amène au registre comique renforcé par les adjectifs « vilain et rude » pour évoquer le poil qui ferait l'homme soit dans la « toute-puissance ». Encore plus drôle car si c'est élément qui emporte la domination, l'homme se voit cependant obligé de le « tondre ». Le comique se renforce avec l'adverbe « fort près »
- Elle n'est en rien responsable puisqu'à la naissance son menton était comme le montre le complément circonstanciel de manière « né rasé »
- Ici, il s'agit bien de se moquer car cet argument tiré d'une réplique qui n'était déjà pas sérieuse au départ ne pouvait aboutir à une conclusion valable. Mais permet de ramener l'homme à son animalité (le poil !)
- Comment sur un argument aussi superficiel serait-elle dans l'obligation de lui obéir « humblement » adjectif qui marque définitivement l'ironie dont elle fait preuve depuis le début ;

Je sais bien qu'en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité. En fait de force physique, elle procède ensuite à une réduction progressive, en passant des « muscles plus forts que les nôtres », le superlatif ferait la supériorité des hommes mais l'usage qu'ils en font les ramène une fois de plus à leur animalité.

- L'homme apparaît ainsi comme uniquement occupé à se battre, faisant preuve d'une violence irraisonnée ce qu'illustre le complément circ de manière « mieux appliqué »

Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, ils se vantent d'être plus capables de gouverner ; mais je leur montrerai des reines qui valent bien des rois.

- Puis une fois rétablie une forme d'égalité physique, elle revendique l'égalité intellectuelle, en détruisant l'argument masculin par la connotation péjorative des verbes qui le présentent : « Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, se vantent d'être plus capables de gouverner ». Elle répond à cette affirmation masculine par un exemple, celui de la « princesse allemande », rappel de l'origine de l'impératrice Catherine II de Russie pour laquelle Voltaire a toujours témoigné une vive admiration, comme le souligne l'énumération élogieuse, soutenue par la récurrence de « toutes/tous ». Il s'agit ici de l'image du monarque « éclairé », idéal du siècle des Lumières, rapportée à une femme, d'où la conclusion, logique pour l'Encyclopédiste que fut Voltaire : pour qu'une femme égale un homme, il suffit d'augmenter ses connaissances, de lui fournir une véritable instruction.

CONCLUSION

Cet extrait résume bien les premières luttes féministes, en associant l'idée d'égalité à une lutte contre la tradition religieuse, qui fait de la femme une pécheresse descendant d'Ève, et à une revendication en faveur de l'éducation. De nombreux traités, tels ceux de Choderlos de Laclos, de Condorcet, de Madame d'Épinay..., insistent, au XVIII^e siècle, sur l'importance de l'instruction à donner aux filles. Mais les résistances ne disparaîtront pas si facilement, comme le prouve la place, totalement subalterne, que Rousseau accorde à « Sophie » dans *Émile ou de l'Éducation*, et les objectifs éducatifs, conformes à la tradition, qu'il lui fixe...

Il est aussi très représentatif de l'ironie voltairienne, ici dans un dialogue fictif qui, plus vivant, accentue la force de la critique. Les personnages n'y sont que des porte-parole de l'auteur, mais le fait de déléguer son rôle à une femme rend l'argumentation plus crédible. Quant à l'abbé, au-delà de la critique religieuse, il n'est, en fait, que la représentation du lecteur, adversaire que Voltaire veut convaincre, ce que met en valeur la dernière phrase de l'extrait.

Il est logique alors que la Maréchale revendique la reconnaissance d'une égalité entre l'homme et la femme, qu'elle fonde sur une double argumentation.